Réaliser un bilan de compétences

Référence : FOREMP0001

Thématique : Mon besoin, Changer d'activité professionnelle

FORMATION ORIENTATION

Taux de satisfaction 2023 : 100% dont 80% de "très satisfaits"

« ***Vous avez besoin de clarifier votre situation professionnelle, faire le point, retrouver du sens, opérer un changement professionnel, Construisez un projet qui vous ressemble . »***

Notre engagement

Vous apporter un regard extérieur pour vous accompagner individuellement et objectivement dans la construction de votre devenir professionnel.

Vous aider à utiliser vos atouts pour mieux négocier un emploi, une formation ou une évolution de carrière.

Objectifs

Analyser, explorer et valoriser

- ses compétences personnelles et professionnelles,
- ses aptitudes et ses motivation
  s,

  pour définir un ou plusieurs projets professionnels et le cas échéant, un projet de formation pour y aboutir.

Les +

- Des consultants expérimentés et formés à la conduite de Bilan de Compétence.

Contenu et déroulement

La prestation comporte 3 phases et se déroule dans le cadre d'entretiens individuels

1. Une phase préliminaire
ayant pour objectifs de

- Confirmer l'engagement dans la démarche de bilan,
- Définir et analyser la nature des besoins,
- Informer rigoureusement sur les conditions de déroulement du bilan de compétences, des méthodes et techniques de mise en œuvre et des principes d'utilisation des conclusions de la prestation.

2. Une phase d'investigation
qui permet de :

- Analyser le parcours,
- Analyser les motivations et intérêts personnels et professionnels,
- Identifier des compétences et aptitudes professionnelles et personnelles,
- Déterminer les possibilités d'évolution professionnelles,
- Valider la faisabilité des projets.

3. Une phase de conclusion
qui permet de :

- Prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation,
- Recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et le cas échéant, d'un projet de formation,
- Prévoir les principales étapes de la mise en œuvre de ce projet professionnel.

A l'issue du bilan de compétences, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat remettra au bénéficiaire un document de synthèse accompagné des résultats détaillés des investigations effectuées.

Prérequis

Aucun

Méthodes et moyens mobilisés

Avant

- Entretien Préalable
- Une analyse approfondie de vos besoins
- Des conseils pour monter votre demande de financement

Pendant

- Des entretiens individuels et personnalisés sur 24h maximum
- Une approche globale de votre situation
- Une écoute et un regard neutre pour vous aider à prendre du recul
- Un conseiller bilan, présent à vos côtés, pour vous accompagner dans votre réflexion et vos démarches

Après

- A l'issue du bilan de compétences, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat remettra au bénéficiaire un document de synthèse accompagné des résultats détaillés des investigations effectuées.
- Un suivi à 6 mois pour vous accompagner au bout de votre projet

Public

Salarié, chef d'entreprise ou conjoint collaborateur, profession libérale, demandeur d'emploi.

Tarif

1 600 € nets de taxes

Financement

- **Eligible au Compte Personnel Formation (CPF code 202)**
- Autres financements possibles :

- l
e plan de développement des compétences
- les Opérateurs de Compétences (OPCO)

-
France Travail

Durée

20 heures
La durée du congé bilan de compétences ne peut excéder 24 heures.

Délais et modalités d'accès

Prestation accessible toute l'année

Modalités d'évaluation

Évaluation des acquis et de la satisfaction

Accessibilité

Pour les personnes qui rencontreraient des difficultés issues d'une situation de handicap, même léger, merci de nous contacter afin d'établir les modalités d'accessibilité et d'adaptation à la formation.

Rappel du cadre réglementaire

- Le Bilan de compétences est réalisé selon le cadre réglementaire et légal régi par la Loi n° 91-1405 du 31 décembre 1991, par les articles R.6322-35, R. 6322-36, R.6322-37 et R.6322-38 du code du travail

Contacts

bilan-vae@artisanatpaysdelaloire.fr

- **CMA Formation Laval**
  02 43 49 88 88
- **CMA Formation Le Mans**
  02 43 74 53 61
- **CMA Formation Nantes / Angers / La Roche-sur-Yon**
  02 51 13 83 85

Nous contacter

Contacter la CMA 3006

Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire

Siret : 130 020 688 00011

Code APE : 9411Z

Date de mise à jour : 20 juin 2024

Délivré par:

- Le Mans (CMA72 accueil) : 5, cour Etienne-Jules Marey - CS 81630 - 72016 LE MANS CEDEX 2
- Laval (CMA53 accueil) : 39, quai André Pinçon - CS 30227 - 53002 LAVAL CEDEX
- Laval, CMA Formation Site Volney (53) : 30, boulevard Volney - 53000 LAVAL
- CMA Pays de la Loire (siège régional) : 6, boulevard des Pâtureaux - 44985 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX
- Le Mans (CMA72 service éco) : 5, cour Etienne-Jules Marey - CS 81630 - 72016 LE MANS CEDEX 2
- Laval (CMA53 service éco) : 39, quai André Pinçon - CS 30227 - 53002 LAVAL CEDEX
- Laval, CMA Formation Site Chanzy (53) : 39, avenue Chanzy - 53000 LAVAL
- St-Nazaire, CMA Formation (44) : 66, rue Michel Ange - 44600 SAINT-NAZAIRE
- La Roche-sur-Yon, CMA Formation (85) : 24, rond-point du Coteau - 85002 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
- Nantes (Ste-Luce-sur-Loire), CMA Formation (44) : Place Jacques Chesné - BP 8309 - 44983 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX

Prochaines sessions:

- CMA Pays de la Loire (siège régional) - Session individuelle, nous consulter pour en savoir plus sur les modalités. - Pas de date limite d'inscription

Tarifs:

- SALARIE(E) - contact
- CHEF(FE) D'ENTREPRISE - contact
- DEMANDEUR D'EMPLOI - contact
- AUTRE PUBLIC - contact